

Direction des services départementaux de
l'éducation nationale de la Drôme
DIPER 1^{er} degré
Cité Brunet - BP 1011
26015 VALENCE CEDEX
Ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr

DEMANDE DE BONIFICATION AU TITRE DU HANDICAP

A retourner avec les justificatifs demandés par courriel à l'adresse ci-dessus **avant le 17 mars 2022**
Votre dossier médical complet doit être transmis sous pli confidentiel par courrier à la DIPER **avant le 17 mars 2022**

Données personnelles :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Courriel : Portable.....

Situation familiale : Date d'entrée dans l'éducation nationale :

AFFECTATION 2021-2022 :

Enfants à charge (nom- prénom-date de naissance) :

-

-

-

-

Je demande une bonification dans le cadre du mouvement intra-départemental 2022 ; ma situation est la suivante au 1^{er} septembre 2022 :

Je suis bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE)

☞ justificatif à joindre obligatoirement : RQTH

Mon conjoint est bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE)

☞ justificatif à joindre obligatoirement : RQTH

J'ai un enfant handicapé ou gravement malade

☞ justificatif à joindre obligatoirement : notification MDPH ou certificat médical détaillé sous pli cacheté

Fait à.....le.....2022

Signature

Important :

- Bonification non cumulable avec la bonification pour mesure de carte scolaire (MCS)
- Il vous est conseillé de **prendre RDV AVANT le 25 mars 2022** avec le médecin de prévention ou l'assistante sociale des personnels de la DSDEN de la Drôme au 04 75 82 35 68 pour étude de votre situation.
- Il est préconisé de contacter la **cellule d'aide et de conseil** pour vous accompagner tout au long de votre demande de mutation par mail ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr ou par téléphone **04.75.82.35.49 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 du 7 mars au 10 juin 2022.**
- Pensez à consulter régulièrement votre messagerie IProf **et** votre messagerie professionnelle de type prénom.nom@ac-grenoble.fr. C'est essentiellement par ces biais que les communications liées aux opérations du mouvement auront lieu.